

CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD
La Fraternité
2, pl. M.-L. Arlaud
1003 Lausanne
Tél: 021 213 03 53
Fax: 021 213 03 54
Courriel: frat@csp-vd.ch
www.csp.ch



Formation pour les professionnel-le-s sur la Loi sur les étrangers (LEtr) en lien avec la Loi sur l'asile (LAsi) et les Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP).

Module A: introduction au droit suisse des étrangers

Cette formation s'adresse aux professionnel-le-s dont l'activité les met en contact avec des personnes de nationalité étrangère. L'objectif de la matinée est de poser les bases du droit des étrangers, afin d'être à même de connaître les grandes lignes des trois législations principalement concernées, à savoir la Loi sur l'asile, l'Accord sur la libre circulation des personnes ainsi que la Loi fédérale sur les étrangers.

Mardi 14 février 2017

9h-12h et 13h30-16h

**à la Fraternité du CSP
Place Arlaud 2
1003 Lausanne**

**Prix : Frais d'inscription pour la journée : 200.-- francs
Déla*i* d'inscription : 13 janvier 2017**

Programme

I. Introduction générale au droit des étrangers

Par Magalie Gafner, juriste au secteur juridique du CSP

- Champs d'application LAsi / ALCP / LEtr
- Présentation des principales autorisations rattachées à ces trois législations
- Mise en œuvre de l'*Art. 121a (nouveau)* Gestion de l'immigration, à la suite de l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse », acceptée par le peuple et les cantons le 9 février 2014.

Pause de midi

II. Exercices en petits groupes et illustration par des exemples de situations

Introduction et animation par Myriam Schwab Ngamije et Alfonso Concha, travailleurs sociaux à la Fraternité du CSP